

Formation des dirigeant-e-s nationaux du SSG

Le 28 novembre 2005

Hôtel le Chantecler, Sainte-Adèle, Québec

Présent-e-s :

- Mark Pecek, animateur, représentant régional de l'AFPC

- Conseil national du SSG :

Mark Brunell

Terry Sperling

Ray Zwicker

Randy Ford

Ed Janis

Pierre Laberge

Alex Sauv 

Bill Dennis

Sylvie Harrisson

Dan Charron

Victor Austin

Russel Carter

Wilma, Findlay

Nadine Lethbridge

Mike Lavery

Elizabeth McCormick

Rick Laalo

Bill Walsh

Phil Robinson

Bob Boileau

- Bob Kipper, Adjoint ex cutif au Conseil national

- Gail Peck, Agente aux finances et   l'administration

- Laura Griffin, Agente aux communications et aux projets sp ciaux

R les et responsabilit s - atelier itin rant

T ches

Liste des r les et des responsabilit s pour chacun des postes suivants :

Pr sident national

- Pr sider les congr s nationaux.
- Repr senter le SSG au CNA et faire rapport au CN des activit s du CNA.
- Administrer le bureau national du SSG.
- Assumer les fonctions de porte-parole principal.
- Conseiller   tous les paliers du CN.
- Acheter de la bi re.
- Fournir un encadrement et motiver les membres.
- Suite aux rencontres avec le SM et le SMA, faire rapport au CN.
- Membre ex officio de tous les comit s internes et nationaux.
- Si ger sur les comit s de l'AFPC comme membre ou pr sident-e.
- Assumer l'interpr tation finale des r glements du SSG.
- Arbitrer les litiges entre les dirigeant-e-s nationaux du SSG.
- Avoir la fonction d'employeur aupr s du personnel au bureau national.
- Mettre en oeuvre les strat gies nationales.
- Principale personne-ressource sur le plan national aupr s de TPSGC et de la MRC.
- Transmettre des avis clairs et r guliers au CN.
- Mettre sur pied tous les comit s du CN.
- Agir comme directeur financier concernant les d penses du SSG.
- Assumer la responsabilit  financi re de l'organisme.
- Assister aux r unions des sections locales, dans la mesure du possible.

- Interpréter les politiques du SSG.
- Il est le chef du SSG.
- S'assurer que des mesures disciplinaires sont appliquées au besoin.
- Diriger les membres du CN.

Vice-président-e-s nationaux

- Assurer la liaison avec les membres de la haute direction.
- Détenir des portefeuilles nationaux.
- Ne pas participer aux affaires régionales sauf sur demande expresse.
- Siéger à titre de membre sur les comités internes du SSG.
- Assister aux congrès de l'AFPC comme délégué-e.
- Représenter le président national en son absence, et assumer ses rôles et ses responsabilités.
- Communiquer avec tous les secteurs du SSG.
- Guider les activités des VPR.
- Rendre compte des activités au CN.
- Acheter de la bière quand le président n'est pas disponible.
- Représenter le SSG aux comités et aux consultations.
- Présider les comités permanents du SSG.
- Appuyer les VPR au sein de leurs portefeuilles régionaux.
- Être disponible et écouter les membres partout au Canada.

Dirigeante responsable des questions d'équité

- Communiquer avec l'AFPC.
- Représenter le SSG sur les questions d'équité.
- Agir comme personne-ressource pour les régions.
- Présider le comité d'équité du SSG.
- Collaborer à la rédaction des politiques de TPSGC.
- Faire rapport aux membres du CN.
- Acheminer les questions sur l'équité aux paliers appropriés.
- Sur les questions d'équité est l'image publique du SSG et la porte-parole en matière d'équité lorsqu'on lui en fait la demande.
- Contribuer à l'élaboration d'une stratégie du SSG sur l'équité.
- Maintenir le mandat du SSG en matière d'équité.
- Se tenir au courant et donner des conseils concernant les cas de harcèlement au VPR.
- Présenter des mises à jour régulières des réunions sur l'équité.
- Assurer la liaison auprès des comités régionaux.
- Assister aux congrès du SSG comme représentante en matière d'équité.
- Représenter le SSG au comité d'accès à l'égalité de l'AFPC.
- Appliquer « l'optique de l'équité ».
- Représenter le SSG sur le comité d'équité en matière d'emploi de l'employeur.

Vice-président-e-s régionaux

- Assister à tous les congrès et réunions du CN, etc.
- Faire un rapport annuel de toutes les activités au CN.
- Communiquer avec les sections locales de votre région.
- Convoquer les réunions des président-e-s des sections locales régionales.

- Communiquer les questions soulevées par les sections locales au CN.
- Communiquer les renseignements provenant du CN aux sections locales.
- Représenter les membres auprès de la direction régionale.
- Représenter les griefs des membres au deuxième et troisième palier.
- Faire parvenir les rapports d'assemblées publiques et les questions qui ont été soulevées aux président-e-s des sections locales pour les tenir bien informés et au CN.
- Agir à titre d'administrateur de la section locale, une fois nommé.
- Se procurer la liste de toutes les assemblées publiques dans votre région.
- Agir à titre de conseiller auprès des président-e-s de sections locales.
- Promouvoir les questions relatives aux droits de la personne.
- Veiller activement à la bonne marche des sections locales sans intervenir.
- Aider le président national dans le processus des nominations de représentant-e-s aux différents comités et congrès.
- Tenir les VPR suppléants bien informés des toutes les activités.
- Remplacer les autres VPR au besoin.
- Assister aux comités sur l'équité du SSG.
- Tout le reste
- Acheminer les griefs etc. au palier approprié et à la section locale.
- Entrer en contact avec les conseils de région de l'AFPC.
- Aider à bâtir la section locale.
- Jouer un rôle dans le Système de gestion informelle des conflits (SGIC).
- Coprésider les comités de consultation régionale.
- Assister aux AGA des sections locales.
- Examiner les cas de harcèlement (assurer la liaison avec le comité d'accès à l'égalité).

Vice-président-e-s régionaux suppléants

- Lire la documentation envoyée par les VPR.
- Se tenir au courant des questions au cas où vous devriez remplacer le VPR.
- Démontrer de l'intérêt et de l'initiative.
- Aider les VPR à travailler avec les sections locales et le comité d'accès à l'égalité du SSG.
- Être prêt à remplacer le VPR.
- Être au courant des responsabilités du VPR.
- Participer aux activités des sections locales.
- Être prêt à remplacer le VPR aux différents comités.
- Demeurer bien informé.
- S'instruire sur les différentes questions.
- Connaître les grandes questions à l'extérieur de votre section locale.
- Assister au CCPSR et au CRSS lorsque cela est possible.
- Bien comprendre votre engagement.
- Conduire le VPR aux réunions.